

Le règlement d'une succession est une étape difficile pour une famille frappée par le deuil. Les démarches et formalités à accomplir peuvent apparaître très lourdes.

Quelles sont les démarches à effectuer ?
Comment se déroule une succession ?

Un notaire répondra à toutes vos questions

*Une initiative du
Conseil Départemental de l'Accès au Droit*

Inscription auprès de votre CLIC: 02.31.37.64.64
ou cliccaenouest@calvados.fr



Centre de ressources pour personnes âgées

**CONFERENCE
Le règlement de
la succession**

VENDREDI 27 JANVIER à 9h30
Salle des fêtes – rue des Dentellières - REVIERS

